

Point de collecte Gastrovert®

Réservé aux restes alimentaires. Nouveau dès septembre dans vos écopoints : valorisez vos restes alimentaires en énergies renouvelables.



Bio-seau

Téléphonez au 027 324 16 16 pour obtenir gratuitement un bio-seau.



Bac à déchets verts

Pour les déchets de jardin. La collecte hebdomadaire pour les pelouses, feuilles, branchages et fleurs coupées continue. Pensez aussi au compostage individuel.



Des questions ?

Retrouvez toutes les informations et la carte des points de collecte sur sion.ch/dechets



Ville de Sion
Assainissement urbain
Rue de Lausanne 23
1950 Sion
dechets@sion.ch
027 324 16 16

En collaboration avec



NOUVEAU
Dès septembre, les points de collecte Gastrovert® débarquent.

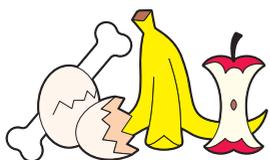


Papier 100% recyclé

De quoi s'agit-il ?

La Ville de Sion adopte le système Gastrovert®. Les écopoints sont équipés de nouveaux points de collecte pour les restes alimentaires. Une manière pratique, intelligente et hygiénique de les transformer en énergies renouvelables et en engrais pour l'agriculture. Ce système complète la collecte hebdomadaire des bacs à déchets verts.

Comment ça fonctionne ?



Restes alimentaires

Collectez tous vos restes alimentaires et allégez votre sac taxé.



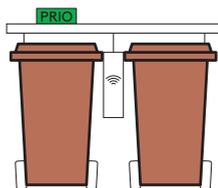
Sacs compostables

Jetez vos restes alimentaires dans un sac certifié compostable et fermez-le avant de le déposer dans le bac Gastrovert®. Reprenez gratuitement un sac certifié OK compost. Seuls ces sacs garantissent le respect de l'environnement.



Carte Trions Malin

Distribuée à chaque ménage de la commune, la carte déchetteries vous permet de déverrouiller l'accès aux points de collecte Gastrovert®.



Point de collecte Gastrovert®

Utilisez le bac prioritaire. Ce dernier, une fois plein, sera échangé par un nouveau bac propre et hygiénisé.

La qualité du tri est essentielle pour revaloriser les déchets.

✓ Admis dans les bacs de collecte Gastrovert®.



Marc de café et thé



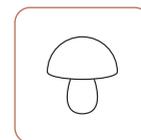
Fruits



Légumes



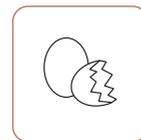
Épluchures



Champignons



Viandes et poissons



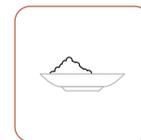
Œufs



Fromages



Petits os



Restes de repas

✓ Non admis dans les bacs Gastrovert® mais admis dans les bacs à déchets verts.



Fleurs coupées



Pelouse



Branchages

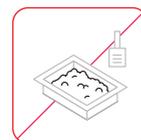


Feuilles

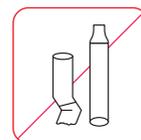
✗ Non admis dans les bacs Gastrovert® et à déchets verts.



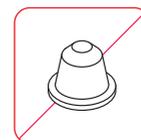
Sacs plastiques



Litières



Mégots et puff



Capsules café



Bouteilles en plastique et PET